

Assemblée
Décoration
Mercier Frères
179, rue Nationale,
LILLE
Lustrerie
Papiers points

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

REDACTION - ANNONCES
ABONNEMENTS

ROUBAIX : 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter. 6.
TOURCOING : 33, rue Carnot. Téléph. 87.
Chèques postaux 87 LILLE.

Le Chirurgien
DENTISTE
E. REY
de l'Université de Paris
45, rue de Lambouy
ROUBAIX
Les derniers
perfectionnements
de l'art dentaire

BILLET PARISIEN

Les nouveaux projets financiers

(D'UN REDACTEUR SPECIAL)

PARIS, 12 NOVEMBRE (MINUIT).

La situation politique évolue avec une telle rapidité, les projets se succèdent à un rythme si accéléré, qu'il devient nécessaire, pour s'y reconnaître, d'envisager ce qui se passe avec un certain recul. Vues de trop près, les réunions politiques-financières qui ont lieu soit au Palais-Bourbon, soit au Ministère des Finances, ne présentent que confusion et incertitude. Elles nous montrent dans un instant du tableau qu'un est en train de croquer sous nos yeux, pour comme d'habitude la satisfaction.

Les projets financiers déposés samedi dernier par le Gouvernement paraissent être considérés comme un simple terrain d'essai, sur lequel on veut essayer un changement, à savoir l'infusion massive par les émissions de bons à court terme.

Afin de les faire accepter, le Gouvernement se voit dans le devoir de les modifier sur les points les plus critiques. La tâche n'était pas aisée, puisque les diverses fractions de la majorité soutenaient la thèse contraire.

M. Painlevé demandait satisfaction à l'Etat, exigeant de reculer sur l'Etat et de reculer sur l'Etat.

Enfin, dans la nuit de vendredi à samedi, des principes généraux furent établis entre les groupes du Cartel. Une entente fut conclue, et un accord conclu — sous l'impulsion, et au profit de M. Painlevé, qui avait obtenu la majorité de la majorité — il fut décidé de proposer au Sénat, au lieu de l'infusion massive par l'Etat, et de reculer sur l'Etat, et de reculer sur l'Etat.

LE CENTENAIRE DU Cardinal Lavignerie

Le 31 octobre 1825 naissait à Bayonne, un enfant que la Providence destinait à un magnifique avenir. C'était le futur cardinal Lavignerie qui fut pour l'Algérie et la Tunisie ce que Galliéni fut à Madagascar et Lyauté à Maroc. Grand évêque, grand Français, ces deux vocables vont parfaitement ensemble, et il est tout naturel que la France s'apprête à fêter le centenaire de celui qui réalisa dans sa plénitude le double programme qu'ils impliquent.

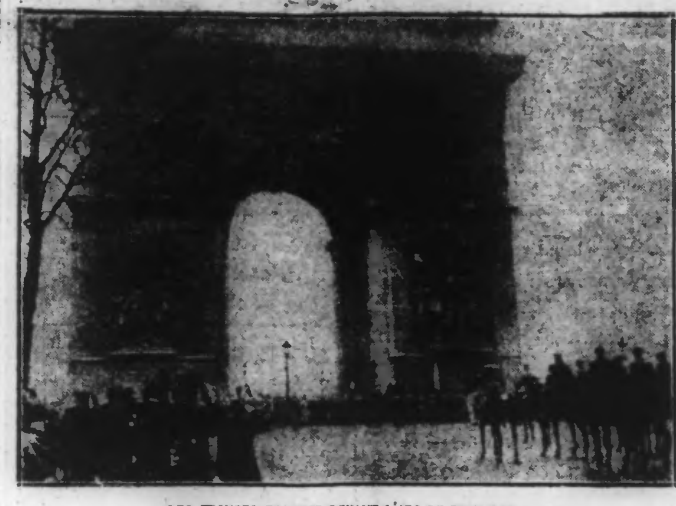
D'excellentes études secondaires commentées au Collège de Larosière, terminées à Paris au Petit Séminaire Saint-Nicolas, qui dirigeait alors avec éclat l'abbé Dupanloup, continuées jusqu'à la licence et au doctorat à l'Ecole des Carmes (bureau de l'Université catholique), donnèrent au jeune ecclésiastique cette grande ouverture d'esprit et cette large compréhension des hommes et des choses, qui firent de lui un homme appelé à remplir de hautes fonctions publiques. Professeur à la Faculté de théologie, que l'Etat français n'avait point encore supprimée à la Sorbonne, il devint en 1856 évêque de Nancy, pour être appelé bientôt par Pie IX à l'archevêché d'Alger.

C'est ainsi que Lavignerie inaugura la série des évêques algériens par un tel mérite et un tel service de la colonisation de notre magnifique empire africain toutes les ressources de l'apostolat catholique. Il se heurta à l'opposition outragée du maréchal de Mac Mahon, alors gouverneur général, et de certains ministres du Second Empire, qui ne comprenaient pas l'apostolat qui se manifestait par une telle fécondité des forces morales de l'Eglise et de l'Etat. « L'œuvre d'œuvres dans l'Etat la campagne qu'entreprend l'archevêque.

Il ne s'agissait point de quelle indépendance, ni de quelle irrésistible ténacité était animé le prélat. Il s'agissait de ce que l'Etat avait appelé, et dès lors on ne le laissait faire, en lui laissant tout le plus de latitude possible dans les roules. Mais Lavignerie surmonta tous les obstacles suscités par la mauvaise volonté du monde officiel et dès lors ce fut comme une marche triomphale vers les plus beaux succès. Il organisa l'Eglise d'Algérie en 1871, avec une solennité qui frappa les Musulmans, le premier Congrès africain tenu depuis l'époque où le christianisme avait disparu sous la poussée de l'invasion mahométane. Bientôt, pour s'opposer aux menées italiennes, il fonda la propagande à la Tunisie et la conquiert par son apostolat avant que la France ne la subjuguât par ses armes. Mais ce n'est pas tout; par delà les bornes de nos colonies s'étend le continent qui, par sa nature, est le plus fertile de la terre, un monde sans fin qui, depuis des siècles, a cessé de connaître la Croix. Lavignerie est l'un des premiers à y pénétrer. Il y lance comme autant de pionniers de la civilisation les Pères Blancs et ses Bons Frères, organisation double de missionnaires, admirablement préparés à leur tâche, par leur connaissance du monde arabe et de la langue des peuples africains. En 1882, Léon XIII, qui était l'un de ses grands admirateurs, le nomme cardinal et le peintre Bonnat le représente revêtu de la pourpre dans un portrait immortel où son physionomie, geste, regard, costume respire la force et la majesté d'un conquérant pacifique.

En 1891, sur la requête de Léon XIII, le cardinal Lavignerie prononça à Alger, au cours d'une visite officielle de notre capitale, le fameux toast dit du ralliement. Il était mieux situé que personne pour s'apercevoir du fort que nos discussions politiques causaient à notre influence internationale, et en se faisant l'organe du Saint-Siège, il obtint d'une conviction intime; pour lui, les partis monarchiques avaient fini de vivre, et le salut de la France demandait que tous ses enfants acceptassent la forme de gouvernement qu'elle s'était librement donnée. La position que prenait le cardinal lui attira maints ennemis; il y eut des Français assez peu avisés qui, par jalousie, lui refusèrent leur amitié. Le cardinal ne s'en fût pas outre mesure; il avait conscience que l'avenir lui donnerait raison. Il continua jusqu'à sa mort, avec une confiance inébranlable, sa grande œuvre, et à sa mort il put se rendre le témoignage qu'il n'avait rien négligé pour assurer la gloire de l'Eglise et de la Patrie, dont le double amour dévoué fut le mobile de toute sa splendide carrière. Hommage à sa mort illustre! Que sa mémoire soit bénie!

L'anniversaire de l'armistice à Paris



LES TROUPES PASSANT DEVANT L'ARC DE TRIOMPHE

Un banquet organisé par la colonie française de Madrid Madrid, 12 novembre. — Au cours d'un banquet organisé par la colonie française pour fêter l'armistice, sous la présidence de M. Montané, chargé d'affaires de France, celui-ci, puis M. Legendre, président de l'Association des Anciens Combattants, en fit le général Benito, directeur de l'Ecole supérieure de guerre de Madrid, ont porté des toasts très applaudis, célébrant la collaboration franco-espagnole au Maroc.

Attitude indigne de communistes à Londres

Le « Daily Mail » signale, hier, quelques membres du personnel de la « Moscow Narodny Bank », à Londres, ont ouvert les fenêtres de l'établissement pendant les deux minutes de silence et se sont mis à chanter « Le Drapeau Rouge », provoquant presque une bagarre dans le bâtiment.

De nombreuses personnes appartenant aux autres sociétés de la maison voudraient faire justice eux-mêmes d'une conduite aussi indigne. Leurs directeurs les en dissuadèrent promettant de s'en occuper de l'affaire.

Les directeurs de la « Moscow Narodny Bank » ont publié un communiqué dans lequel ils expriment leur indignation pour l'insulte faite aux sentiments des citoyens anglais, ajoutant que les coupables sont trois jeunes Anglais. La plupart des autres employés de la banque ont exprimé publiquement leur indignation et accusé les trois jeunes gens qui, suivant une déclaration faite au « Daily Mail », ont été dirigés vers les tribunaux.



LES MARECHAUX FOCH ET JOFFE

Le Budget de l'Agriculture à la Chambre

Paris, 12 novembre. — Réuni à 3 h. 16, sous la présidence de M. Herriot, la Chambre continue la discussion du budget de l'Agriculture. Par suite de la nécessité de rendre aux exploitants agricoles, la main-d'œuvre indispensable, M. Alexandre Duval dit que le meilleur remède à la dépopulation des campagnes, c'est la Caisse des allocations familiales qui donne aux travailleurs et à leurs familles, le minimum de bien-être.

M. Victor Jaureguy réclame une politique douanière en faveur de l'agriculture.

M. Besse. — Les droits de douane qui pèsent sur l'agriculture ont été à peine réduits, c'est insuffisant.

Intermèdes communistes

Une discussion animée s'engage entre M. Herriot, communiste, et MM. Compiègne-Morel et Germain, socialistes, à propos des appréciations portées mardi dernier par M. Compiègne-Morel sur le régime soviétique.

M. Herriot fait un plaidoyer enflammé pour les dirigeants russes, et il reproche à M. Compiègne-Morel d'avoir dit le contraire de ce qu'il pensait.

M. Compiègne-Morel constate le retour à la propriété individuelle en Russie

M. Compiègne-Morel. — Je n'ai nullement attaqué le régime soviétique, ni la Russie; j'ai seulement constaté que les faits sont plus forts que les idées, et que le régime soviétique, parti de la propriété collective est revenu à la propriété individuelle. Tout ce que j'ai dit est parfaitement exact. (Applaudissements socialistes.)

La subvention aux Offices agricoles

La discussion continue, puis, M. Barnacou parle au faveur des offices agricoles, pour lesquels il réclame de plus fortes crédits.

M. Renaud Jean : « Le communisme prépare les moyens de violence »

Mais M. Renaud Jean prononce un long discours sur l'état de la révolution russe. Il fait l'apologie des moyens de violence auxquels son parti se prépare, parce que, dit-il, l'emploi de la violence aboutit précisément à une économie de sang versé. (Applaudissements communistes.)

Vous, Compiègne-Morel, vous n'êtes pas contre la violence. Vous êtes pour la violence des privilégiés et contre la violence des victimes. (Applaudissements communistes, bruit.)

On passe à la discussion des articles.

Le crédit pour les offices agricoles étant en diminution de 5 millions, M. Théveny propose par amendement de le rétablir.

M. Jean Durand, ministre de l'Agriculture, promet de faire tout son possible pour donner aux offices le moyen de poursuivre leur œuvre. (Applaudissements.)

Cependant, l'amendement de M. Théveny est rejeté, mais devant les protestations de nombreux députés, on décide de renvoyer le chapitre à la Commission.

La suite de la discussion est renvoyée à une séance ultérieure.

LA SUSPENSION DE CERTAINS MAIRES COMMUNISTES

Renvoi de l'interpellation de M. Clamamus

M. Schranck demande le renvoi à la suite d'une interpellation de M. Clamamus, sur la suspension de la suspension des maires, dont le personnel a fait grève le 12 octobre.

M. Clamamus insiste pour la discussion immédiate.

M. Clamamus. — Nous réitérons au coup de force dont vous êtes contumiers. (Applaudissements communistes.)

Le renvoi à la suite est voté à mains levées.

La Chambre décide de renvoyer à mardi la suite de la discussion du budget et de discuter demain à 15 h. l'interpellation de M. Franchant sur la révision des pensions civiles.

Séance levée à 11 h. 15.

Le projet modifié du Gouvernement devant la Commission des Finances

La participation de l'Etat aux bénéfices des Sociétés anonymes. — Pas de consolidation forcée des bons de la Défense nationale. — Une demande d'avance de 1.500 millions pour couvrir le déficit budgétaire.

Les négociations du Président du Conseil avec les chefs du Cartel

Le président du Conseil a reçu jeudi matin, les représentants de certains groupes de la Chambre, qu'il avait convoqués pour leur faire part des résultats des pourparlers qui se poursuivent depuis deux jours entre le Gouvernement et la Commission des finances, en ce qui concerne les amendements que cette Commission désirerait voir introduire dans le texte du projet gouvernemental de redressement financier.

M. Painlevé s'est entretenu d'abord avec les membres de la Commission exécutive du groupe socialiste, à savoir MM. Blum, Paul Faure, Vincent Auriol, Moutet, Renaudel, Pressmann, Compiègne-Morel et Mialat.

Le président du Conseil a ensuite reçu successivement MM. Darlac, président du groupe des républicains de gauche de la Chambre; Cazals et Malvy, du groupe radical-socialiste; Le Trocquer et Landry, du nouveau groupe de la gauche indépendante; Loucheur et Fallières, du groupe de la gauche radicale.

NOUS DEFENDRONS LE FRANÇAIS COMME NOUS AVONS DEFENDU VERDUN

Paris, 12 novembre. — Hier, l'Association que préside M. H.-W. Smith, de la presse anglo-américaine de Paris, avait invité à son déjeuner hebdomadaire M. Painlevé et M. Georges Bonnet, ministre du Budget.

Prenant la parole au cours du déjeuner, M. Painlevé a dit notamment :

« Le Français comprend aujourd'hui qu'il doit faire un gros sacrifice. Nous sommes décidés à défendre le franc avec la même vigueur que nous avons défendu Verdun.

LES REUNIONS DE GROUPES

Les socialistes

Le groupe socialiste S.F.I.O. s'est réuni jeudi matin, à 10 heures, pour entendre une communication de plusieurs membres de sa Commission politique, MM. Renaudel, Vincent Auriol, Déjeante et Loquin. M. Renaudel a fait plus particulièrement en leur nom, l'exposé de l'attitude que ses collègues et lui ont prise au cours de la semaine dernière au matin, avec MM. Painlevé, Georges Bonnet et Malvy, à la présidence du Conseil.

Cette réunion a eu pour objet la mise au point du programme minimum cartelliste au sujet du nouvel aménagement à apporter au projet gouvernemental. Au cours de cet entretien à la présidence du Conseil, diverses suggestions ont été envisagées de part et d'autre et devaient être mises au point dans la nuit, par les services du ministère des Finances.

Certaines de ces suggestions ont porté sur les avances de la Banque de France à l'Etat, l'estampillage et le recensement des billets, ainsi que le carnet spécial des titres de reconnaissance à émettre pour l'établissement du privilège général du Trésor sur les valeurs mobilières et immobilières.

A la Gauche radicale : M. Raoul Péret estime qu'il faut se préoccuper de l'Etat au Sénat

Un certain nombre de membres de la gauche radicale se sont réunis jeudi matin, pour s'entretenir des divers incidents parlementaires, qui se sont produits depuis le jour où le Gouvernement a saisi la Chambre de son projet financier, ainsi que des éventualités qui peuvent intervenir, soit devant la Commission des finances, soit devant la Chambre.

Les membres du groupe ayant pris part aux conférences qui ont eu lieu hier et avant-hier, à la présidence du Conseil, ont rendu compte des observations qui y ont été formulées. M. Raoul Péret a déclaré qu'il avait avis le groupe ne pouvait prendre de détermination avant de connaître d'une façon précise et définitive les intentions du Gouvernement. Celui-ci maintient-il les projets qu'il a déposés sur le bureau de la Chambre? Ou bien au contraire soumet-il, comme on le prétend, à un autre projet qui différencierait sur des points essentiels du premier?

D'autre part, a ajouté M. Raoul Péret, comment peut-on songer à entreprendre une œuvre aussi considérable sans s'être préoccupé tout d'abord de l'Etat? Comment se rencontrerait-on au Sénat sur un projet voté par la Chambre? Il conviendrait donc, au premier lieu, d'établir un contact avec la Commission sénatoriale des finances.

La réunion s'est terminée à la manifestation de voir de l'ancien président de la Chambre des députés.

Les républicains-socialistes suivront la politique du Cartel

Le groupe républicain-socialiste, réuni pour examiner la situation, en présence des différentes propositions présentées par plusieurs de ses membres, au sujet du redressement financier, invite ceux-ci à se mettre d'accord entre eux et avec le Gouvernement, en prenant pour directrices la politique du Cartel des gauches.

Le groupe communiste repoussera à l'unanimité les projets gouvernementaux

M. Carlin a déclaré dans les couloirs, que le groupe communiste avait déposé un contre-projet au projet d'assainissement financier et que l'un de ses représentants le soutiendrait devant la Chambre.

Quelles que soient les dispositions du projet gouvernemental, le groupe communiste les repoussera à l'unanimité.

M. Painlevé soumet à la Commission des finances son projet remanié

Mais une avance de la Banque de 1.500 millions pour couvrir le déficit budgétaire

Paris, 12 novembre. — Voici le projet remanié de la réunion tenue cet après-midi par la Commission des finances.

La Commission des finances de la Chambre des députés, réunie sous la présidence de M. Malvy, a entendu le président du Conseil, ministre des finances, et le ministre du budget, sur le projet financier.

M. Painlevé a déclaré que le Gouvernement avait tenu à la suite des déclarations faites à la Commission, un nouvel effort de conciliation, en vue d'arriver à la solution du problème financier.

Les principaux remaniements

Le Gouvernement, a ajouté le président du Conseil, s'est efforcé de concilier le maintien des idées directrices du projet avec certaines des indications données par la Commission. C'est dans ce but que le Gouvernement a remanié les articles 2, 3, 6, 6 bis et 21 et proposé les articles A et B nouveaux.

Les rentes sur l'Etat

En ce qui concerne les titres de rente sur l'Etat, le Gouvernement donne aux porteurs le choix entre le paiement de l'impôt prévu au texte primitif, et la délivrance d'un titre nouveau, comportant un intérêt moindre.

Les sociétés anonymes

De même, en ce qui concerne les sociétés anonymes, les textes prévoient que l'impôt ne sera plus prélevé que sur les bénéfices de la société, de manière à éviter un double paiement de l'impôt.

Il ne saurait être question d'une inséquence de l'Etat dans une entreprise privée. Le président du Conseil a indiqué en outre, que pour la période transitoire, le Gouvernement a tenu compte de tous les éléments psychologiques susceptibles d'influer sur le crédit public.

Pas de consolidation forcée des bons de la D. N.

M. Painlevé a déclaré qu'en aucun cas, le Gouvernement ne pouvait envisager la consolidation forcée des bons de la Défense Nationale. Cette affirmation a recueilli l'assentiment unanime de la Commission.

Les Bons à 3 ans et autres

En ce qui concerne les Bons à trois ans et autres, M. Painlevé a dit qu'il recherchait la solution la plus capable de maintenir le crédit public, en demandant à la Commission tout entière de ne pas rester étroitement attachée à une doctrine absolue.

Spécialement, pour l'échéance de décembre, les porteurs recevraient à leur choix, soit des Bons de la Défense Nationale, soit des Bons de la Défense Nationale, recouvrant un nouveau titre du même type, mais non remboursable avant le 8 décembre 1926, soit un titre de même valeur nominale, qui sera accepté pour cette valeur, augmentée d'une majoration dont le taux et les modalités seront fixés par décret en paiement des impôts à percevoir au titre de l'exercice 1926 au profit de l'Etat, à l'exception de la contribution extraordinaire sur les bénéfices des sociétés et des impôts et taxes directs payés

LES CHANGES

	MARDI	JEUDI
LIVRE	121.74	121.55
DOLLAR	25.15	25.09
BELGIQUE	114.00	113.85

UN COMPLIT contre le directoire espagnol

Des officiers seraient arrêtés

Saint-Sébastien, 11 novembre. — La censure ne laisse passer aucune information sur les arrestations d'officiers pratiquées à Madrid depuis une semaine.

On sait cependant que les généraux Lopez Ochoa, et Sousa, deux commandants du régiment de Cordova, les colonels Parado et Segundo Garcia et d'autres dont on ne connaît pas les noms seraient déjà conduits sur des pelitères à la prison militaire de Madrid.

Si les opinions des délégués peuvent servir de guide, le mouvement pourrait avoir eu pour but de renverser le directoire, de rétablir les garanties constitutionnelles et de reconstruire le corps électoral.

Un projet du général Primo de Rivera

Madrid, 12 novembre. — On prête au général Primo de Rivera l'intention de modifier le Directoire militaire. Celui-ci serait remplacé par un gouvernement civil dont le dictateur espagnol resterait le chef.

L'AGITATION EN CHINE

UNE REVOLUTION GIGANTESQUE ECLATERAIT

New-York, 12 novembre. — On mande de Tien-Tsin à un « New-York Herald » que la Chine va rapidement vers une sorte de révolution sociale gigantesque au regard de laquelle les révolutions impériales et soviétiques ont été peu de chose et qu'il va venir une formidable guerre qui entrainera à la fois le Japon et les Soviets. Cette opinion est attribuée aux millions industriels et commerciaux chinois.

Le peuple chinois est excité par les actes intolérables d'oppression des gouvernements militaires luttant les uns contre les autres, méprisant des ressources du pays, recrutant de force des hommes pour leurs armées et jusqu'à des adolescents. Les classes les plus riches se voient imposer des taxes insupportables; des bandits harcèlent la province du Houan et autres, ravissant le pays et se permettant même à des actes de barbarie sur les populations habitantes.

Tchang-Tso-Lin a-t-il été tué?

Londres, 12 novembre. — Des nouvelles venues de Shanghai disent que Tchang-Tso-Lin aurait été grièvement blessé par ses propres gardes du corps, qui auraient tenté de l'assassiner.

L'état de siège proclamé à Pékin

On mande de Pékin, aux journaux japonais, que l'état de siège a été proclamé dans la capitale chinoise et que le président Tuan Chi-K'ai s'est démissionné.

Le complot contre M. Mussolini

Les recherches continuent activement

Rome, 12 novembre. — L'Agence Stefani publie la note suivante :

« Les autorités compétentes continuent activement la recherche de renseignements sur les personnes et toutes les circonstances qui ont marqué la tentative perpétrée le 4 novembre.

« Les recherches ont eu jusqu'à présent, pour résultat de mettre en lumière l'existence d'un complot pour l'assassiner d'un attentat contre le chef du gouvernement, qui aurait été suivi d'une tentative de révolte à main armée. »

LA GUERRE AU MAROC

Le mauvais temps gêne les opérations

Fes, 12 novembre. — Groupement de l'Ouest. — Une pluie abondante, qui tombe sur tout le front, rend impossibles les relèves et ravitaillements.

Le ravitaillement de la position des Ouled Ghezouar s'est effectué hier sans incident. On signale des contingents dissimulés dans la région de Sof Zitouna et à l'Est d'Aoud.

Submission de dissidents

Rabat, 12 novembre. — Six familles Mazziat et Detnat sont rentrées de dissidence et ont promis que le reste de la tribu va se soumettre.

Dix familles Ouled Belghina de la tribu des Hayzina sont rentrées ainsi que cent familles Rioua de Bab Oueder.

Les pourparlers continuent avec les Beuhadja de Doll.

M. Steeg au Monument aux Morts de Meknès

Meknès, 12 novembre. — M. Steeg, qui avait quitté Fes ce matin, est arrivé à Meknès.

M. Steeg, accompagné de MM. Kampman et Mercier, descend de voiture et se dirige vers le monument aux morts, érigé sous les auspices d'anciens combattants, sur la principale place de la ville nouvelle.

La Marsaillaise retentit, puis au milieu d'un grand recueillement, M. Steeg prononce un éloquent discours, tandis que tombe le voile qui cachait le magnifique monument élevé dans cette ville de l'arrière-front marocain, au cours même de l'anniversaire

Fin tragique d'une idylle à Lyon

Un drame pénible et curieux entouré de quelque mystère, s'est dénoué l'autre nuit, 101, rue de Bourgogne, à Lyon, un faubourg de Vaise.

Un jeune homme de vingt ans, M. Louis Seux, fils de M. Acaille Seux, courtier en soieries, demeurant 78, avenue de Saxe, a été grièvement blessé d'un coup de feu.

Le résultat de la première enquête, que M. Louis Seux, le mois dernier, avait fait la connaissance de M^{lle} Denise Gillet, âgée de dix-neuf ans, fille de M^{lle} M. Charles Gillet, il s'en était épris et avait demandé sa main, qui lui fut refusée par les parents.

Après quelques jours, le jeune homme tenta de revoir celle qu'il aimait. Espérant séduire les parents, les jeunes gens voulurent se rencontrer, s'étaient sur plusieurs fois, à l'insu des parents, chez la jeune fille.

M^{lle} Gillet, avérée, avait chargé ses domestiques d'éconduire M. Seux. Lorsque le jeune homme arriva, le soir, voulut passer malgré la défense, ou des serviteurs trop zélés d'abord, et se retira, ce qu'il y a de certain est, qu'après franchi le mur de clôture du jardin et s'étant engagé dans l'escalier qui conduit aux appartements, il se trouva aux prises avec le valet de chambre.

Blessé le jardinier Gobert et son fils venant porter main-forte à celui-ci et le fils Gobert déchargé sa carabine sur M. Seux et le blessa grièvement à la tête. Le malheureux s'évanouit sans connaissance. L'alarme fut donnée, et ce fut l'effolement; l'appel téléphonique au commissariat, l'arrivée des agents cyclistes et le transport à l'Hôtel-Dieu du jeune Louis Seux qui fut hospitalisé, le crâne fracturé et l'os nasal brisé.

Le blessé, dont l'état est grave, n'a pu être interrogé qu'hier et a pu donner les détails précis sur les circonstances de cette aventure tragique.

Ce drame a vivement ému la population de la région lyonnaise, où les deux familles sont très estimées.

LES EVENEMENTS DE SYRIE

Des troupes de renfort débarquent à Beyrouth

Beyrouth, 12 novembre. — Le premier renfort français pour la Syrie, un régiment de cavalerie, est en cours de débarquement.

Aucun événement militaire n'a été annoncé depuis le 7, mais un communiqué officiel donne les pertes des Druses dans l'engagement qui a eu lieu près de Kalana, le 3 novembre, à 220 hommes.

M. Henry de Jouvenel conférerait sans peu avec MM. Chamberlain et Amery

M. Henry de Jouvenel, nouveau haut-commissaire de la République française en Syrie partirait très prochainement pour Londres afin de s'entretenir avec M. Chamberlain, secrétaire d'Etat au Foreign Office, et M. Amery, secrétaire d'Etat aux Colonies, des différentes questions, relatives aux incidences rétrogrades qui peuvent se produire dans l'exercice des mandats français et britanniques en Orient.